



# ***GUIDE DES JEUX DU QUÉBEC***

*RÈGLEMENTS DE LA FÉDÉRATION SPORTIVE*

*GYMNASTIQUE ARTISTIQUE ET SPORTS DE TRAMPOLINE*

***FINALE DES JEUX DU QUÉBEC - HIVER 2022***

***4 au 8 mars 2022***

**RIVIÈRE-DU-LOUP**



**JEUX DU  
QUÉBEC**  
DE L'INITIATION VERS  
L'EXCELLENCE SPORTIVE

# Table des matières

1-	CATÉGORIES GAF-GAM-STR .....	3
2-	COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION .....	3
3-	ENTRAÎNEURS ET ACCOMPAGNATEURS .....	4
4-	AFFILIATION ET MODALITÉS.....	5
5-	FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC.....	5
6-	RÈGLES DE COMPÉTITION GAF/GAM.....	7
7-	RÈGLES DE COMPÉTITION STR .....	7
8-	ADMISSIBILITÉ .....	8
9-	LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE.....	8
10-	FINALE DES JEUX DU QUÉBEC.....	9
11-	SURCLASSEMENT .....	14
12-	SUBSTITUTION .....	14
13-	EXCLUSION.....	14
14-	SITE DE COMPÉTITION ET HORAIRE .....	14
15-	MÉDAILLES.....	15
16-	SYSTÈME DE POINTAGE .....	15
17-	SYSTÈME DE CLASSEMENT .....	16

## 1- CATÉGORIES GAF-GAM-STR

Disciplines	Catégories	Âge	Genre	Agrès
GAF	Provincial	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Féminin	Saut – Barres - Poutre - Sol
	National	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Féminin	Saut – Barres - Poutre - Sol
GAM	Provincial	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Masculin	Sol – Arçons – Anneaux – Saut – Parallèles – Fixe
	National	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Masculin	Sol – Arçons – Anneaux – Saut – Parallèles – Fixe
STR	Provincial	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Féminin Masculin	Trampoline
	National	12 à 17 ans (2005 à 2010)	Féminin Masculin	Trampoline

## 2- COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Contingent maximum : 20 athlètes (10 garçons et 10 filles)

VOLETS	GAF	GAM	STR FEMME	STR HOMME
NATIONAL	Maximum 3 athlètes	Maximum 3 athlètes	Maximum 2 athlètes	Maximum 2 athlètes
PROVINCIAL	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes	Minimum 3 athlètes Jusqu'à 6 athlètes	Minimum 2 athlètes Jusqu'à 4 athlètes	Minimum 2 athlètes Jusqu'à 4 athlètes
POSSIBILITÉS	1) Provincial : 6 s'il n'y a pas de National 2) Provincial : 3 et Nationale : 3 3) Provincial : 5 et National : 1 4) Provincial : 4 et National: 2	1) Provincial : 6 s'il n'y a pas de National 2) Provincial : 3 et Nationale : 3 3) Provincial : 5 et National : 1 4) Provincial : 4 et National: 2	1) Provincial : 4 s'il n'y a pas de National 2) Provincial : 2 et National : 2 3) Provincial : 3 et National : 1	1) Provincial : 4 s'il n'y a pas de National 2) Provincial : 2 et National : 2 3) Provincial : 3 et National : 1

**GAF-GAM** : Dans le cas où une région aurait moins de 3 athlètes éligibles dans le volet National, elle peut ajouter à son contingent dans le volet Provincial le nombre de places inoccupées du volet National et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 6 athlètes dans le volet Provincial. *(Référence tableau - possibilités)*

**STR** : Dans le cas où une région aurait moins de 2 athlètes éligibles dans le volet National, elle peut ajouter à son contingent dans le volet Provincial, le nombre de places inoccupées du volet National et ce, jusqu'à concurrence d'un maximum de 4 athlètes dans le volet Provincial. *(Référence tableau - possibilités)*

Un athlète peut participer aux Jeux du Québec dans une discipline seulement. Il doit être inscrit en GAF ou GAM ou STR.

### 3- ENTRAÎNEURS ET ACCOMPAGNATEURS

**Contingent maximum** : 5 entraîneurs (3 GAF-GAM + 2 STR)

#### **Secteur féminin et masculin (GAF-GAM)**

**Minimum** : 1 entraîneur

**Maximum** : 3 entraîneurs (Minimum 1 femme)

Deux entraîneurs au maximum sont autorisés sur l'aire de compétition pendant une compétition donnée à la condition qu'ils soient accrédités. Le « Tag coaching » est permis dans la mesure où tous les entraîneurs ont leur accréditation pour être sur le plateau de compétition.

**Les entraîneurs doivent être âgés de dix-huit (18) ans ou plus et un entraîneur qui se présentera sur le plancher de compétition sans accréditation sera immédiatement expulsé du plancher de compétition et un frais de 350\$ sera facturé au club du dit entraîneur.**

#### **Secteur trampoline : (STR)**

**Minimum** : 1 entraîneur

**Maximum** : 2 entraîneurs (1 femme obligatoire s'il y a des gymnastes féminines au sein de la délégation)

Un maximum de deux entraîneurs sera autorisé sur le plateau pendant une compétition donnée, à la condition qu'ils soient accrédités.

**Les entraîneurs doivent être âgés de dix-huit (18) ans ou plus et un entraîneur qui se présentera sur le plancher de compétition sans accréditation sera immédiatement expulsé du plancher de compétition et un frais de 350\$ sera facturé au club du dit entraîneur.**

### 3.1- FORMATION DES ENTRAÎNEURS

Pour avoir accès à un plateau d'échauffement ou de compétition lors de la Finale des Jeux du Québec, les entraîneurs devront respecter **toutes** les exigences de certification relatives à la catégorie.

Les entraîneurs devront posséder les niveaux de certification du PNCE suivants.

#### **Gymnastique artistique féminine et masculine :**

CATÉGORIE	CERTIFICATION EXIGÉE
<b>Provincial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certifié en Compétition 1</li> <li>• Respect et sport</li> <li>• Prise de décision éthique</li> <li>• Une tête d'avance</li> <li>• Sécurité dans le sport</li> </ul>
<b>National</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être certifié Niveau 3 ou certifié Compétition 2</li> <li>• Respect et sport</li> <li>• Prise de décision éthique</li> <li>• Une tête d'avance</li> <li>• Sécurité dans le sport</li> </ul>

#### **Sports de trampoline :**

CATÉGORIE	CERTIFICATION EXIGÉE
<b>Provincial</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Certifié Compétition 1 en trampoline</li> <li>• Respect et sport</li> <li>• Prise de décision éthique</li> <li>• Une tête d'avance</li> <li>• Sécurité dans le sport</li> </ul>
<b>National</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Être certifié Niveau 2 + formé Niveau 3 technique trampoline</li> <li>• Respect et sport</li> <li>• Prise de décision éthique</li> <li>• Une tête d'avance</li> <li>• Sécurité dans le sport</li> </ul>

## **4- AFFILIATION ET MODALITÉS**

Les coûts d'affiliation sont fixés selon la tarification en vigueur à GYMQC, de la saison en cours. Un athlète doit être affilié à la GYMQC et doit rencontrer les exigences de sa catégorie concernant l'âge, la mutation et/ou le transfert.

## **5- FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC**

Les régions doivent obligatoirement tenir une compétition en guise de Finale Régionale des Jeux du Québec (FRJQ) afin de faire la sélection des athlètes. Chaque région doit envoyer son processus de sélection à GYMQC avant le 8 novembre 2021. Tous les processus de sélection devront être approuvés par GYMQC avant la tenue de la compétition.

À noter que les années où il n'y a pas de Finale des Jeux du Québec, soit, habituellement, les années paires, les régions sont dans l'obligation de tenir une FRJQ. Toutefois, le format

de cette dernière est au choix de chacune des régions : camps d'entraînement, camp de sélection ou compétition.

\*\*\* Pour des raisons valables (ex : nombre d'athlètes, infrastructure, développement sportif en fonction de la réalité du sport et des régions, etc.), il est possible de regrouper quelques régions ensemble pour faire une FRJQ regroupée, et ce, après une entente unanime entre les mandataires régionaux concernés (URLS), les répondants régionaux de sport, GYMQC et SPORTSQUÉBEC. Le mécanisme d'approbation pour la réalisation d'une compétition régionale regroupée sera disponible sur le site Internet [www.jeuxduquebec.com](http://www.jeuxduquebec.com). Un formulaire devra être complété par l'ensemble des intervenants impliqués.

## 5.1- PROCÉDURE POUR TENIR UNE FINALE RÉGIONALE DES JEUX DU QUÉBEC

1. Pour tenir une FRJQ, l'association régionale ou le comité organisateur conjointement avec son association régionale doit faire parvenir une demande d'autorisation de compétition à Josée-Anne Adam ([jaadam@gymqc.ca](mailto:jaadam@gymqc.ca)). Une fois la demande approuvée, la FRJQ sera identifiée dans le calendrier des événements régionaux de GYMQC.

Tous les processus de sélection doivent être approuvés par GYMQC, les organisateurs de la FRJQ ont jusqu'au **7 novembre 2021** pour soumettre à Josée-Anne Adam ([jaadam@gymqc.ca](mailto:jaadam@gymqc.ca)) le processus de sélection (incluant : la date et lieu de la compétition, les disciplines concernées par l'événement, le nombre de participants, le nombre d'officiel ainsi que la personne ressource de l'organisation de l'événement.)

2. Il est de la responsabilité de l'organisateur (association régionale et/ou comité organisateur) de transmettre les informations de l'événement aux clubs de sa région (invitation, déroulement et horaire).
3. Les FRJQ doivent utiliser le logiciel de compilation de GYMQC. Pour en faire la demande, vous devez contacter Christian Turp ([cturp@gymqc.ca](mailto:cturp@gymqc.ca)). Le logiciel contenant la compilation des résultats doit être envoyé à Christian Turp dans un **délai de 48 heures après la tenue de l'événement.**
4. Un rapport de la FRJQ doit être envoyé à Josée-Anne Adam ([jaadam@gymqc.ca](mailto:jaadam@gymqc.ca)) **au plus tard 30 jours après la tenue de la compétition.**
5. Dates importantes :
  - Date limite pour tenir une FRJQ : **6 février 2022**
  - Date limite pour remettre les résultats d'une FRJQ : **8 février 2022**

## 6- RÈGLES DE COMPÉTITION GAF/GAM

- Les régions qui ont des athlètes ÉLIGIBLES à la finale des Jeux du Québec affiliés dans le réseau national doivent obligatoirement inscrire des athlètes lors de la compétition individuelle du volet national.
- Un athlète inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans une catégorie donnée doit avoir obtenu un résultat plus grand que zéro lors de la FRJQ dans ce même volet.
- Comme il s'agit d'un concours d'équipes régionales, les athlètes d'une même équipe/région devront porter la tenue officielle de la région qu'ils représentent.
- Un minimum de deux officiels à chaque engin est obligatoire lors de la FRJQ.
- Les athlètes affiliés dans les catégories JO9 et + doivent obligatoirement concourir dans le volet national. Les athlètes de la catégorie Espoir 2 ayant 12 ans en date du 15 février 2022 pourront concourir dans le volet provincial.
- Les athlètes affiliés dans les catégories Élite 4, N5 et + doivent obligatoirement concourir dans le volet national. Les athlètes de la catégories Élite 3 ayant 12 ans en date du 15 février 2022 pourront concourir dans le volet provincial.

## 7- RÈGLES DE COMPÉTITION STR

- Les régions qui ont des athlètes ÉLIGIBLES à la finale des Jeux du Québec affiliés dans le réseau national doivent obligatoirement inscrire ces athlètes dans le volet national.
- Pour être éligible à s'inscrire dans le volet provincial, un athlète ne peut pas avoir participé à une compétition dans la catégorie P4 avant la Finale des Jeux du Québec.
- Les régions n'ayant pas un nombre suffisant d'officiels pour procéder à une FRJQ en présentiel pourront incorporer un volet virtuel à leur événement (Section régionale).
- Un athlète inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans une catégorie donnée doit avoir obtenu un résultat plus grand que zéro lors de la FRJQ dans ce même volet.
- Comme il s'agit d'un concours d'équipes régionales, les athlètes d'une même équipe/région devront porter la tenue officielle de la région qu'ils représentent.
- Les paires pour le concours synchro seront composées des athlètes sélectionnées au sein de la délégation régionale lors du concours individuel de la FRJQ. Dans le cas où les athlètes ne seraient pas dans la même catégorie, la paire devra alors être inscrite dans la catégorie correspondant au niveau de l'athlète le plus élevé.
- Aucune paire mixte ne sera autorisée à s'inscrire.
- L'application du temps de vol pour la sélection des athlètes lors de la FRJQ est sous la juridiction de la région. La machine de temps de vol n'est pas obligatoire pour le calcul du temps de vol. Un chronomètre peut être utilisé. Le mode de fonctionnement devra être déterminé par la région.
- La compilation des notes devra tenir compte du nombre d'officiel sur le panel. Le tableau suivant explique les différents scénarios de panel autorisés par GYMQC

considérant qu'un minimum de 3 et un maximum de 7 officiels par panel est obligatoire lors de la FRJQ :

Scénario de panels	3 juges	4 juges	5 juges	7 juges
Rôle DD	1	1	1	1
Rôle Exécution	1	1	2	4
Rôle DH		1	1	1
Rôle Juge en chef (+ Temps de vol lorsque qu'appliqué)	1	1	1	1

## 8- ADMISSIBILITÉ

Pour être admissible au programme des Jeux du Québec, les athlètes doivent avoir entre 12 ans au 15 février 2022 et 17 ans au 15 mars 2022, et être identifiés Espoir. Les critères d'identification Espoir sont les suivants :

1. Affilié dans les catégories JO7 et + en GAF;
2. Affilié dans les catégories N3 et + en GAM;
3. Affilié dans les catégories N2 et + en STR;
4. Être parmi les 6 premiers au total des épreuves en GAF-GAM ou au classement final en STR dans le volet provincial lors de la FRJQ

Un processus de demande d'étude de cas a été mis en place pour les athlètes qui répondront aux conditions suivantes :

- Élèves au primaire
- Athlètes ayant concourus dans une catégorie inférieure à celle écrites ci-haut (GAF-JO6 / GAM N2/ STR N1)
- Athlètes qui s'engagent à concourir dans l'une des catégories admissibles durant la saison 2021-2022.

Ces athlètes pourront déposer une demande d'étude de cas auprès du mandataire Sport-Études de GYMQC ([mturp@gymqc.ca](mailto:mturp@gymqc.ca)) pour obtenir un statut provisoire.

## 9- LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance d'un athlète est le club avec lequel il est affilié pour la saison 2021-2022. L'athlète représentera la région dans laquelle se situe son club.



## 10- FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

La Finale des Jeux du Québec sera constituée, dans chacune des disciplines, d'un concours individuel, d'un concours par équipe et d'un Omnium des régions. Ces concours seront présentés sur 3 jours, soit du samedi 5 au lundi 7 mars 2022.

L'omnium des régions est un concours regroupant toutes les disciplines qui a pour but de couronner une région championne, toutes disciplines confondues. GYMQC reconnaît que les régions qui ne présentent pas des athlètes en GAF, GAM **ET** STR seront d'emblée pénalisées au classement. Par contre, ce concours multidisciplinaire est l'occasion pour GYMQC et les régions de promouvoir l'ensemble des disciplines sous la responsabilité de la fédération tout en favorisant l'esprit d'équipe et le partage des expertises entre les disciplines d'une même région.

### 10.1- FORMAT DE COMPÉTITION GAF

JOURS	CATÉGORIE PROVINCIALE	CATÉGORIE NATIONALE
1	<u>Concours individuel GAF :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement aux engins et au total des épreuves</li> <li>✓ Règle de compétition de la catégorie JO7 à l'exception du saut</li> <li>✓ Ajout de tous les sauts permis de la catégorie JO8 dont les valeurs sont équivalentes au tableau des sauts JO7 jusqu'à une valeur maximale de 10.00</li> </ul>	<u>Concours individuel GAF</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement aux engins et au total des épreuves</li> <li>✓ Règle de compétition de la catégorie JO10</li> </ul>
2	<u>Concours par équipe GAF :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Format de compétition 6-5-4:</b> 6 athlètes / équipe, 5 athlètes performe à chaque engin et les 4 meilleures notes sont comptabilisé par engin pour le total de l'équipe.</li> <li>✓ Règle de compétition de la catégorie JO8 + Saut permis en JO9/JO10 avec une valeur de départ de 10.</li> <li>✓ Les éléments interdits en JO8 seront permis sans bonification et les éléments recevront la valeur maximale accordée en JO8</li> </ul>	
3	Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concours :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seule athlète GAF participera</li> <li>○ GAM – 2 athlètes par région à chaque engin à l'exception du saut et du sol où 1 seul athlète GAM participera</li> <li>○ TR – Chaque athlète devra présenter 1 routine libre et 1 routine imposée</li> </ul> </li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours individuel correspondant à leur niveau d’inscription (provincial ou national)</li> <li>✓ Classement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF-GAM-TR: Un classement sera fait à chacun des engins en fonction du volet de compétition</li> <li>○ GAF-GAM-TR : Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volet provincial GAF – 19 régions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ère</sup> position au saut = 19 points</li> <li>• 2<sup>ème</sup> position au saut = 18 points</li> <li>• Etc...et ainsi de suite pour tous les engins</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
--	---

## 10.2- FORMAT DE COMPÉTITION GAM

JOURS	CATÉGORIE PROVINCIALE	CATÉGORIE NATIONALE
1	<u>Concours individuel:</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement aux engins et au total des épreuves</li> <li>✓ Règle de compétition de la catégorie N3 selon le manuel provincial canadien</li> <li>✓ 6 éléments, min. 2 éléments – Sortie A et + = 0.5</li> <li>✓ Pour chaque exigence supplémentaire = Boni 0.5*</li> <li>✓ Pour chaque élément requis = Boni 0.5 **</li> </ul>	<u>Concours individuel :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement aux engins et au total des épreuves</li> <li>✓ Règle de compétition de la catégorie N5 selon le manuel provincial canadien</li> <li>✓ 8 éléments – min. 3 exigences</li> <li>✓ Sortie A = 0.3 et Sortie B = 0.5</li> <li>✓ Pour chaque exigence supplémentaire = boni 0.5*</li> </ul>
	<u>Notes :</u> *Pour tous les volets de compétition : Un élément de progression peut remplir une exigence partiellement (0.3 à la place de 0.5) **Pour les éléments requis, se référer à la colonne ÉLÉMENTS REQUIS du programme provincial canadien. <u>Pour connaître les règles et les éléments de progression :</u> Veuillez-vous référer au manuel provincial canadien de la catégorie Niveau 3 ou Niveau 5	
2	<u>Concours par équipe GAM :</u> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ <b>Format de compétition 6-5-4:</b> 6 athlètes / équipe, 5 athlètes performe à chaque engin et les 4 meilleures notes sont comptabilisé par engin pour le total de l’équipe.</li> <li>✓ Règle de compétition en fonction de la catégorie du concours individuel : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Les athlètes du volet provincial seront évalués selon les règles du concours individuel (N3)</li> <li>○ Les athlètes du volet national seront évalués selon les règles du concours individuel (N5)</li> </ul> </li> <li>✓ Pour chaque élément requis non-compté ou manquant dans la routine, il y aura une déduction de 0.5</li> </ul>	
3	Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concours : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF – 2 athlètes par région à chaque engin à l’exception du saut et du sol où 1 seule athlète GAF participera</li> </ul> </li> </ul>	

	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ En GAF les athlètes seront évaluées selon la même réglementation et les mêmes exigences que lors du concours par équipes.</li> <li>○ GAM – 2 athlètes par région à chaque engin à l’exception du saut et du sol où 1 seul athlète GAM participera</li> <li>○ TR – Chaque athlète devra présenter 1 routine libre et 1 routine imposée</li> <li>○ Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours individuel correspondant à leur niveau d’inscription (provincial ou national)</li> </ul> <p>✓ Classement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF-GAM-TR: Un classement sera fait à chacun des engins en fonction du volet de compétition</li> <li>○ GAF-GAM-TR : Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volet provincial GAF – 19 régions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ière</sup> position au saut = 19 points</li> <li>• 2<sup>ième</sup> position au saut = 18 points</li> <li>• Etc...et ainsi de suite pour tous les engins</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>
--	---

## 10.2.1 - SPÉCIFICATIONS GYMNASTIQUE ARTISTIQUE MASCULINE

### Routine courte:

	1 élément manquant	2 éléments manquants	3 éléments manquants	4 éléments manquants ou plus
<b>Note E maximale</b>	9.5	9.0	8.0	5.0
<b>Déductions</b>	0.5	1.0	2.0	5.0

### Les règles suivantes s’appliquent pour le volet provincial et le volet national.

AGRÈS	RÈGLES
<b>Sol</b>	Boni pour liaison de salto (A+B ou C) (B+B ou C) = 0.1 (C+C) (D+A) = 0.2
<b>Arçons</b>	2 cercles faciaux transversaux sur un arçon = C (pour le volet national seulement) Toutes les sorties à l’ATR recevront la valeur complète (les déductions FIG s’appliquent). Cercle ou cercle jambes écartées à l’ATR retour au cercle ou ciseau jambes écartées = E
<b>Anneaux</b>	Tous les éléments statiques de force « B » ou plus difficiles = + 0.2 bonus (Élan à maintien en force, montée en force d’une position de maintien ou maintien statique) La règle FIG pour exécution 3 éléments de force de suite ne s’appliquent

<b>Barres parallèles</b>	Grand tour + Grand tour = C - C + 0.2 bonus Établissement avant en tournant en arrière (Peach) à 45° bras tendus = C Établissement avant en tournant en arrière (Peach) à l'ATR =D (maximum déduction 0.5 pour l'exécution) Niveaux 3 et 4 – un abaissement arrière ou un ½ élan intermédiaire autorisé
<b>Barre fixe</b>	Éléments volants C ou plus = 0.2 bonus Les éléments volants C et plus peuvent être répétés. Déduction d'angle pour tous les éléments 0° – 30° = pas de déduction 31° – 45° = 0.1 46° – 90° = 0.3 Plus de 90° = 0.5 et non reconnaissance
<b>Sorties</b>	Tous les engins – Boni pour réception pile « stick » Boni + 0.1 pour sorties A et B ou pour les sauts moins de 4.4 de valeur Boni + 0.2 pour sorties C ou plus ou pour les sauts de valeur 4.4 et plus

**Pour tous les niveaux: Un abaissement arrière ou un ½ élan intermédiaire autorisé sans déduction.**

### 10.3- FORMAT DE COMPÉTITION STR

JOURS	CATÉGORIES PROVINCIALES TRH + TRF	CATÉGORIES NATIONALES TRH + TRF
1	<p><u>Concours individuel – Ronde préliminaire:</u> Passage #1 (Imposé) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine imposée de la catégorie N2</li> </ul> <p>Passage #2 (Libre) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD <b>5.3</b></li> <li>✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD sera doublée</li> </ul> <p><u>Concours individuel – Ronde finale:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Les 10 premiers au classement des préliminaires</li> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD <b>5.3</b></li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD sera doublée</li> </ul>	<p><u>Concours individuel TRH et TRF :</u> Passage #1:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règles canadiennes N5</li> </ul> <p>Passage #2 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règles canadiennes N5</li> <li>✓ Minimum DD <b>6.0</b></li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul> <p><u>Concours individuel – Ronde finale:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Règles canadiennes N5</li> <li>✓ Les 10 premiers au classement des préliminaires</li> <li>✓ Minimum DD <b>6.0</b></li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul>

	<p><u>Concours par équipe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Classement des régions selon la somme des 6 meilleurs résultats par région obtenus en additionnant les notes des 2 passages lors du concours individuel du volet provincial et du volet national.</li> </ul>	
<b>2</b>	<p><u>Concours Synchro – Ronde préliminaire:</u> Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD <b>5.3</b></li> </ul> <p><u>Concours Synchro – Ronde finale :</u> Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ 10 premiers au classement à la suite de la ronde préliminaire</li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ Aucun minimum DD</li> <li>✓ Maximum DD <b>5.3</b></li> <li>✓ Le temps de vol sera comptabilisé et la valeur DD sera doublée.</li> </ul>	<p><u>Concours Synchro – Ronde préliminaire:</u> Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Routine libre 10 éléments</li> <li>✓ Minimum DD <b>6.0</b></li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ La valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul> <p><u>Concours Synchro – Ronde finale :</u> Un seul passage :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Minimum DD <b>6.0***</b></li> <li>✓ Aucun maximum DD</li> <li>✓ 10 premiers au classement à la suite de la ronde préliminaire</li> <li>✓ Format Nouveau départ</li> <li>✓ La valeur DD <u>NE SERA PAS</u> doublée</li> </ul>
<b>3</b>	<p>Omnium des régions : Concours regroupant toutes les régions et toutes les disciplines</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Concours : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF – 2 athlètes par région à chaque engin à l’exception du saut et du sol où 1 seule athlète GAF participera</li> <li>○ GAM – 2 athlètes par région à chaque engin à l’exception du saut et du sol où 1 seul athlète GAM participera</li> <li>○ TR – Chaque athlète devra présenter 1 routine libre et 1 routine imposée</li> <li>○ Les athlètes seront évalués selon les exigences du concours individuel correspondant à leur niveau d’inscription (provincial ou national)</li> </ul> </li> <li>✓ Classement : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ GAF-GAM-TR: Un classement sera fait à chacun des engins en fonction du volet de compétition</li> <li>○ GAF-GAM-TR : Un pointage prédéterminé en fonction du nombre de régions participantes pour chacun des classements sera accordé. Exemple : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Volet provincial GAF – 19 régions <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1<sup>ière</sup> position au saut = 19 points</li> <li>• 2<sup>ième</sup> position au saut = 18 points</li> <li>• Etc...et ainsi de suite pour tous les engins</li> </ul> </li> </ul> </li> </ul> </li> </ul>	

## 11- SURCLASSEMENT

Aucun sur classement en âge ne sera accepté.

## 12- SUBSTITUTION

La substitution est autorisée en autant que l'athlète soit inscrit à la Finale des Jeux du Québec dans la même catégorie qu'à la Finale Régionale des Jeux du Québec.

- En cas de substitution, la région doit se référer au processus de sélection de sa région qui a été approuvé par GYMQC. Le prochain athlète admissible ayant répondu aux conditions énumérées dans le processus de sélection prendra la place vacante.
- Seul le chef de délégation est autorisé à effectuer la substitution des athlètes, entraîneurs et missionnaires.
- Toute substitution doit être faite au plus tard la veille de l'arrivée des athlètes, avant minuit.

## 13- EXCLUSION

En fonction des règlements du programme compétitif concerné. Se référer aux articles sur la classification, le cheminement, le mutage et le transfert des PRP respectifs.

Les athlètes ne peuvent pas participer à la Finale des Jeux du Québec dans 2 sports lorsque que la gymnastique artistique et le trampoline se retrouvent dans le même bloc de compétition - (règlementation de **SPORTS QUÉBEC**).

## 14- SITE DE COMPÉTITION ET HORAIRE

La Finale des Jeux du Québec GAF-GAM-STR se tiendra à Rivière du Loup du 4 au 8 mars 2022

Pour éviter toute confusion, les horaires complets des compétitions seront disponibles sur le site web des Jeux du Québec ([jeuxduquebec.com](http://jeuxduquebec.com)).

## 15- MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribuées lors de la Finale Nationale des Jeux du Québec sera de :

GAF	Saut	Barres	Poutre	Sol	Total épreuves	Total médailles
Provincial	1	1	1	1	1	5
National	1	1	1	1	1	5
Équipe					6	6
Omnium					6	6
						<b>22</b>

GAM	Sol	Arçon	Anneaux	Saut	Parallèles	Fixe	Total épreuves	Total médailles
Provincial	1	1	1	1	1	1	1	7
National	1	1	1	1	1	1	1	7
Équipe							6	6
Omnium							6	6
								<b>26</b>

STR	Homme	Femme	Total médailles
Provincial Individuel	1	1	2
National Individuel	1	1	2
Provincial Synchronisé	2	2	4
National Synchronisé	2	2	4
Équipe			8
Omnium			8
			<b>28</b>

## 16- SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage qui sera utilisé sera le suivant :

### Épreuves GAF-GAM : Concours individuel National

Points attribués à la première position = 114

Nombre de points séparant chaque position = 2

### Épreuves STR : Concours individuel et synchro National

Points attribués à la première position = 76

Nombre de points séparant chaque position = 2

**Épreuves GAF-GAM : Concours individuel Provincial**

Points attribués à la première position = 114

Nombre de point séparant chaque position = 1

**Épreuves STR : Concours individuel et synchro Provincial**

Points attribués à la première position = 76

Nombre de point séparant chaque position = 1

**Épreuves GAF-GAM : Concours par équipe**

Points attribués à la première position = 114

Nombre de points séparant chaque position = 6

**Épreuves STR : Concours par équipe**

Points attribués à la première position = 152

Nombre de points séparant chaque position = 8

**Épreuves GAF-GAM-STR : Omnium**

Points attribués à la première position = 19

Nombre de point séparant chaque position = 1

**17- SYSTÈME DE CLASSEMENT**

**Concours individuel GAF-GAM**

<b>Classement</b> <i>(ordre décroissant)</i>	<b>Calcul du pointage</b>
1	Total des épreuves
2	Total des épreuves
3	Total des épreuves

<b>Classement</b> <i>(ordre décroissant)</i>	<b>Calcul du pointage</b>
1	Total à chaque engin
2	Total à chaque engin
3	Total à chaque engin



### Concours individuel STR homme et femme

#### Ronde préliminaire

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée + total routine libre
2	Total routine imposée + total routine libre
3	Total routine imposée + total routine libre

#### Ronde finale

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine libre
2	Total routine libre
3	Total routine libre

### Concours synchronisé STR homme et femme

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage
1	Total routine imposée (provincial) ou total routine libre (national)
2	Total routine imposée (provincial) ou total routine libre (national)
3	Total routine imposée (provincial) ou total routine libre (national)

### Concours par équipe GAF-GAM

Classement (ordre décroissant)	Calcul du pointage – GAF	Calcul du pointage - GAM
1	6 participants : Somme des 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants : Somme des 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
2	6 participants : Somme des 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants : Somme des 4 meilleurs résultats = total de l'équipe
3	6 participants : Somme des 5 meilleurs résultats = total de l'équipe	6 participants : Somme des 4 meilleurs résultats = total de l'équipe

### Concours par équipe STR

<b>Classement</b> <i>(ordre décroissant)</i>	<b>Calcul du pointage</b>
1	8 participants : Somme des 6 meilleurs résultats = total de l'équipe
2	8 participants : Somme des 6 meilleurs résultats = total de l'équipe
3	8 participants : Somme des 6 meilleurs résultats = total de l'équipe

### Concours Omnium des régions GAF-GAM-STR

<b>Classement</b> <i>(ordre décroissant)</i>	<b>Calcul du pointage</b>
1	GAF – 2 participantes par engin par région – Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. GAM – 2 participants par engin par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. TR – 8 participants par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. Le classement final des régions sera effectué selon la somme de tous les classements obtenus par une région pour chacune des disciplines.
2	GAF – 2 participantes par engin par région – Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. GAM – 2 participants par engin par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. TR – 8 participants par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. Le classement final des régions sera effectué selon la somme de tous les classements obtenus par une région pour chacune des disciplines.
3	GAF – 2 participantes par engin par région – Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. GAM – 2 participants par engin par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. TR – 8 participants par région - Classement selon le nombre de régions participantes en ordre décroissant. Le classement final des régions sera effectué selon la somme de tous les classements obtenus par une région pour chacune des disciplines.